

(N^o 100.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 6 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jacques-Prospér Plaideau, fabricant de tabac, à Menin.

(Voir le N^o 196 de la session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Lille (France), le 1^{er} ventôse an II de la république française. Il est venu habiter la ville de Menin en 1814 et y a formé une fabrique de tabacs qui occupe plus de deux cents ouvriers. La ville de Menin lui doit une partie de sa prospérité. Il s'y est allié avec une des familles les plus honorables de Courtrai et est père de deux enfants.

Il a été nommé lieutenant-colonel de la garde-civique dès 1852, et il jouit de la considération générale de ses concitoyens; et les rapports des autorités consultées lui sont on ne peut plus favorables.

La Chambre des Représentants a accueilli sa demande en naturalisation ordinaire par 40 suffrages contre 13.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur